

Décision 21-DCC-172 du 01 octobre 2021

relative à la création d'une entreprise commune par les sociétés AGI, EDF PEI, Genak et SAFO

Posted on: 01 octobre 2021 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Création d'entreprise commune

Partie notificante

AGI, EDF PEI, Genak et SAFO

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

création d'une entreprise
commune

Recours et Pourvois

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours.

Lire

le communiqué de presse